

Présidence :

Groupe "Les Verts"

.....

Groupe Socialiste

.....

.....

Groupe PLR

.....

.....

Groupe "Fourmi Rouge"

.....

.....

Groupe UDC

.....



MUNICIPALITÉ

Entente communale Mèbre-Sorge

PREAVIS INTERCOMMUNAL N° 79-2015

AU CONSEIL COMMUNAL

Réhabilitation du collecteur intercommunal de la
Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur
Concorde/autoroute

Date proposée pour la séance de la Commission :

Jeudi 17 septembre 2015, à 19 h.00

Au Centre technique communal

24 août 2015

Entente communale Mèbre-Sorge

PREAVIS INTERCOMMUNAL No 79-2015

Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre
à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute

Renens, le 24 août 2015/CHS/mb

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le présent préavis a pour but de présenter aux Conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice les travaux de réhabilitation du secteur 5 du collecteur Mèbre, situé sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, dans le secteur de l'avenue de la Concorde et sous l'autoroute, et d'obtenir le crédit nécessaire à ces travaux. Cet investissement nécessite l'approbation des Conseils communaux des cinq communes de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge dépourvue, rappelons-le, de la personnalité morale de droit public.

Table des matières

| | |
|---|---|
| 1. Rappel historique..... | 1 |
| 2. Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEI) | 2 |
| 3. Projet à financer..... | 3 |
| 4. Subventions communales d'investissement | 4 |
| 5. Financement | 5 |
| 6. Conclusions..... | 6 |

1. Rappel historique

Le collecteur de concentration Mèbre-Sorge, ci-après M+S, a été construit au début des années 1960 dans le but de recueillir toutes ou partie des eaux usées de communes de la région lausannoise, situées principalement dans l'Ouest lausannois. Il comprend 3 tronçons principaux : Mèbre, Sorge et Chamberonne. A cette époque, les cours d'eau de la région, ainsi que la baie de Vidy, étaient très fortement pollués.

Suite à la réalisation de cet important ouvrage et à la surveillance constante de son fonctionnement par un bureau spécialisé, le degré de pollution a pu être fortement diminué au fil des années, bien que des progrès restent à accomplir.

Dès 2003, l'Entente a mandaté le bureau d'ingénieurs hydrauliciens RIBI SA afin d'établir un diagnostic de l'état des collecteurs âgés d'une quarantaine d'années en vue de leur réhabilitation. Les inspections télévisuelles et des tests d'étanchéité ont permis de constater les problèmes suivants :

- collecteurs obstrués par la pénétration de racines ;
- présence de corps étrangers suite à des raccordements mal exécutés ;
- érosion due au vieillissement du réseau ;
- réduction par endroits du diamètre de la canalisation ;
- étanchéité insuffisante permettant l'irruption d'eaux claires dans le réseau et entraînant des risques de pollution de la nappe phréatique et des cours d'eau.

Le diagnostic établi par l'Entente a permis :

- de démarrer un premier programme de rénovation **avant** l'entrée en vigueur du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEI) étant donné qu'en 2008 déjà un premier tronçon a été réhabilité ;
- d'intégrer les études faites dans l'élaboration du PGEEI et de définir un programme complet de rénovation du réseau.

A fin 2008, une grave inondation de la Mèbre a causé d'énormes dégâts au collecteur et au voûtage de la Mèbre à Renens. Les travaux de remise en état ont coûté CHF 201'200.- et ont un peu retardé les travaux de réhabilitation qui ont repris leur cours normal en 2010.

2. Plan général d'évacuation des eaux intercommunal Mèbre-Sorge (PGEEI)

L'élaboration du PGEEI a débuté en 2007. Il a été validé par le canton en 2011 et a identifié des mesures à prendre pour un montant total évalué à CHF 6.26 millions selon la répartition suivante : Tronçon Mèbre, secteurs 1 à 7 : CHF 2.97 millions ; tronçon Sorge, secteurs 8 à 16 : CHF 2.95 millions ; tronçon Chamberonne, secteur 17 : CHF 370'000.-.

A ce jour, sur le tronçon Mèbre, 5 secteurs sur 7 ont été réhabilités. L'acceptation du présent préavis permettra la réhabilitation d'un sixième secteur. Le septième sera réhabilité dès 2016. En 2017, la réhabilitation du tronçon Mèbre complet, y compris divers travaux complémentaires, sera achevée.

Remarque : depuis 2008, l'état du réseau de concentration Mèbre-Sorge s'améliore progressivement, année après année. Cependant, en cas de fortes pluies, il subit l'apport d'une grande quantité d'eaux claires et les déversoirs d'orage évacuent le trop-plein à la rivière. Pour viser une meilleure qualité des eaux de la baie de Vidy, les réseaux communaux doivent poursuivre leurs travaux de mise en séparatif, en principe selon les mesures contenues dans les plans généraux d'évacuation des eaux communaux, ci-après PGEE. Le collecteur d'eaux usées n'est pas, et ne doit pas être dimensionné pour évacuer les eaux claires.

Tableau des travaux majeurs réalisés :

| Lieu/secteur | Période | Commune(s) | Description |
|--------------------------------------|-----------------|----------------------|---|
| Secteur 1 | 2008 | Crissier/Renens | Le tronçon concerné allait de la RC 251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été réalisés. En termes de travaux de génie civil, une traversée du ruisseau de la Mèbre a été modifiée, le diamètre étant trop petit |
| Lieu | Périodes | Communes | Description |
| Voûtage Mèbre en aval de l'autoroute | 2008 | Renens/ Chavannes | Travaux de réparation des collecteurs de transport et de l'éclairage du voûtage de la Mèbre suite aux intempéries du 26 juillet 2008 sur le bassin versant de la Mèbre |
| Secteur 2 | 2010 | Renens | Le secteur des travaux allait de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully. Ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon jusqu'à l'avenue de Préfaully |
| Secteur 7 | 2011-2012 | Chavannes | Situé sur le secteur de la Mouline, ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation |
| Secteur 3 | 2012-2013 | Chavannes/ Renens | Travaux de chemisage réalisés depuis l'avenue de Préfaully jusqu'à la rue de la Blancherie |
| Secteur 4 | 2014-2015 | Chavannes | Rue de la Blancherie à l'avenue de la Concorde |

3. Projet à financer

Situation

Le collecteur qui concerne ce préavis (secteur 5) se situe sur le territoire de la commune de Chavannes-près-Renens. Coordonnées géographiques moyennes du projet 533'750 / 153'570 – Tronçon sous l'autoroute.

Dans ce secteur, deux canalisations situées de part et d'autre du voûtage de la Mèbre doivent être chemisées.

Données techniques

- Réhabilitation du collecteur par un chemisage (gainage) complet des canalisations existantes
- Gaine polyester thermodurcissable
- Longueur du tronçon : environ 442.00 m
- Diamètre des canalisations : 80 cm

Devis estimatif

Basé sur les soumissions d'entreprises, il se présente comme suit :

| | | |
|-------------------------|------------|------------------|
| Chemisage | CHF | 200'000.- |
| Divers et imprévus 10 % | CHF | 20'000.- |
| Honoraires d'ingénieurs | CHF | 25'000.- |
| Total intermédiaire | CHF | 245'000.- |
| TVA 8 % | CHF | 19'600.- |
| Total TTC | CHF | 264'600.- |
| Arrondi | CHF | 270'000.- |

Adjudication

En application de la législation qui régit les marchés publics du canton, des communes et des associations de communes, l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge a recouru à la procédure sur invitation auprès de cinq entreprises spécialisées romandes.

Le comité d'évaluation est formé de MM. Denis Lang (secrétaire de la Commission), Michel Geissbühler (bureau Masotti Associés SA) et Philippe Porqueddu (bureau Ribì SA). Il transmet son rapport d'évaluation au bureau de l'Entente. La Commission intercommunale se réunira pour décider de l'adjudication des travaux sous réserve de l'approbation du présent préavis par les Conseils communaux.

Calendrier

Il est prévu de débiter les travaux tout début 2016. Ils se dérouleront sur une période d'environ 2 mois.

4. Subventions communales d'investissement

Afin que l'Entente puisse procéder à l'exécution des travaux, il est prévu que les communes qui la composent lui allouent des subventions d'investissement conformément au tableau annuel des investissements annexé au budget de fonctionnement 2016 de l'Entente.

La nouvelle convention intercommunale Mèbre-Sorge ayant été acceptée par toutes les communes, la subvention d'investissement à allouer à l'Entente par chaque commune concernée a été calculée sur la base du nouveau principe de répartition des coûts :

| | Clé de répartition 2016 * | Montants |
|--|-------------------------------------|----------------------|
| Commune de Chavannes-près-Renens | 5.37 % | CHF 14'499.- |
| Commune de Crissier | 46.24 % | CHF 124'848.- |
| Commune d'Ecublens | 16.82 % | CHF 45'414.- |
| Commune de Renens | 31.03 % | CHF 83'781.- |
| Commune de Saint-Sulpice | 0.54 % | CHF 1'458.- |
| *Consommation 2014 – Etat au 9.07.2015 | 100.00 % | CHF 270'000.- |

5. Financement

Les dépenses d'investissement du présent préavis figurent au plan annuel des investissements 2016 de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge.

Entente communale Mèbre-Sorge

| | |
|---|---|
| Montant du crédit total souhaité | CHF 270'000.- |
| Mode de financement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge | Cet investissement sera financé à l'aide des subventions communales d'investissement mentionnées au chapitre 4 du présent préavis |
| Amortissement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge | Cette dépense d'investissement sera amortie immédiatement au moyen de subventions communales d'investissement citées au chapitre 4 du présent préavis |
| Charges de fonctionnement pour l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge | Cet investissement n'engendrera pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires |

Incidences financières pour la Ville de Renens

Investissements

La subvention communale d'investissement de la Ville de Renens pour la réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute, se monte à CHF 83'781.- TTC (CHF 270'000.- multiplié par le taux de participation communal de 31.03 %).

Plan des investissements

Cette dépense d'investissement est prévue au plan des investissements 2014-2018 (2019 – 2023) adopté par la Municipalité le 17 octobre 2014 comme suit : Section 3861 Réseau évacuation et épuration des eaux – Mèbre-Préfaully-Blancherie – collecteur intercommunal : CHF 385'000.- (répartis entre 2014 et 2016) compte N° 3861.5620.063 (investissement regroupant au plan des investissements tous les investissements de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge). Le numéro définitif attribué pour ce secteur est le compte N° 3861.5620.064 "Collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute".

Coût du capital

L'amortissement de la dépense sera fait en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux". Par conséquent, aucun coût du capital n'est engendré par cette dépense.

Compte de fonctionnement

Ces travaux n'entraînent pas d'augmentation des charges liées au fonctionnement.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S ,

Vu le préavis intercommunal No 79-2015 de la Municipalité du 24 août 2015,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute.
2. Accorde à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 270'000.-, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 3 et 5.
3. Alloue à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de CHF 83'781.-, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 4 et 5.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5620.064 "Collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute" et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte N° 9280.01.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
dans sa séance du 2 juin 2015

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 août 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

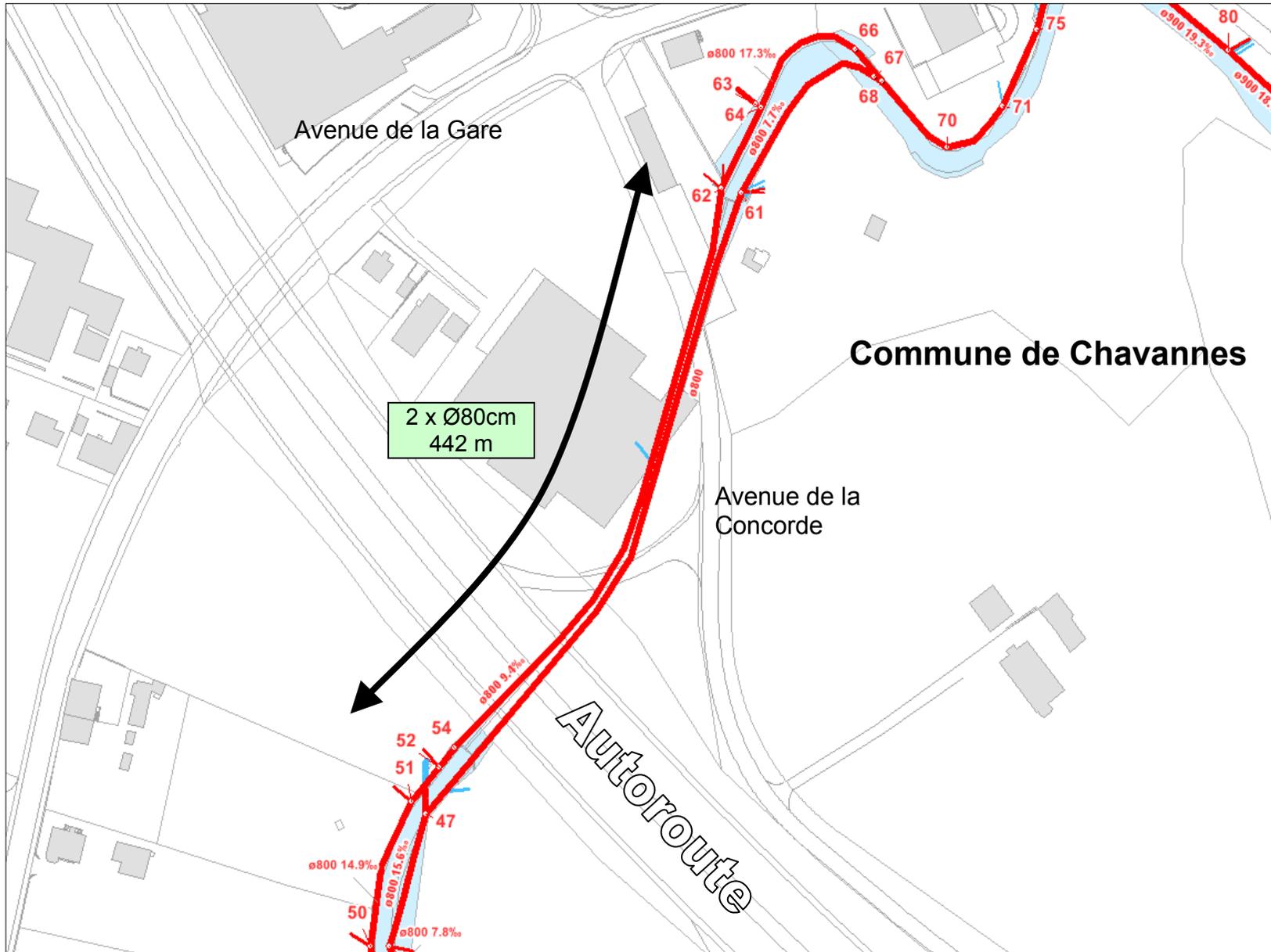
Marianne HUGUENIN (L.S.) Nicolas SERVAGEON

Annexes : Plan de situation des travaux
Plan des secteurs d'intervention
Plan des investissements 2015-2027

Membres de la Municipalité concernés: Mme Tinetta Maystre
M. Jean-François Clément



Entente intercommunale Mèbre-Sorge - Secteur 5 - Concorde/Autoroute à Chavannes
Annexe 1 : Plan de situation des travaux de chemisage



Entente Mèbre-Sorge
(Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens, St-Sulpice)

ribi
sa ingénieurs
hydrauliciens

SECTEUR D'INTERVENTIONS
Situation 1:12'500

Légende :

- Limite communale
- Réseau Mèbre-Sorge

Tronçon MEBRE :

| Secteur | Année de réalisation | Coûts |
|-------------------------|----------------------|-----------------------------|
| 1 | 2008 | 333'000.- (déjà réalisé) |
| 2 | 2010 | 387'000.- (déjà réalisé) |
| 7 | 2011 | 400'000.- (déjà réalisé) |
| 3 | 2012 | 340'000.- (déjà réalisé) |
| 4 | 2014 | 365'000.- (déjà réalisé) |
| 5 | 2015 | 435'000.- |
| 6 | 2016 | 410'000.- |
| Ouvrages | 2017 | 300'000.- |
| Sous-total (TTC) | | 2.97 millions |

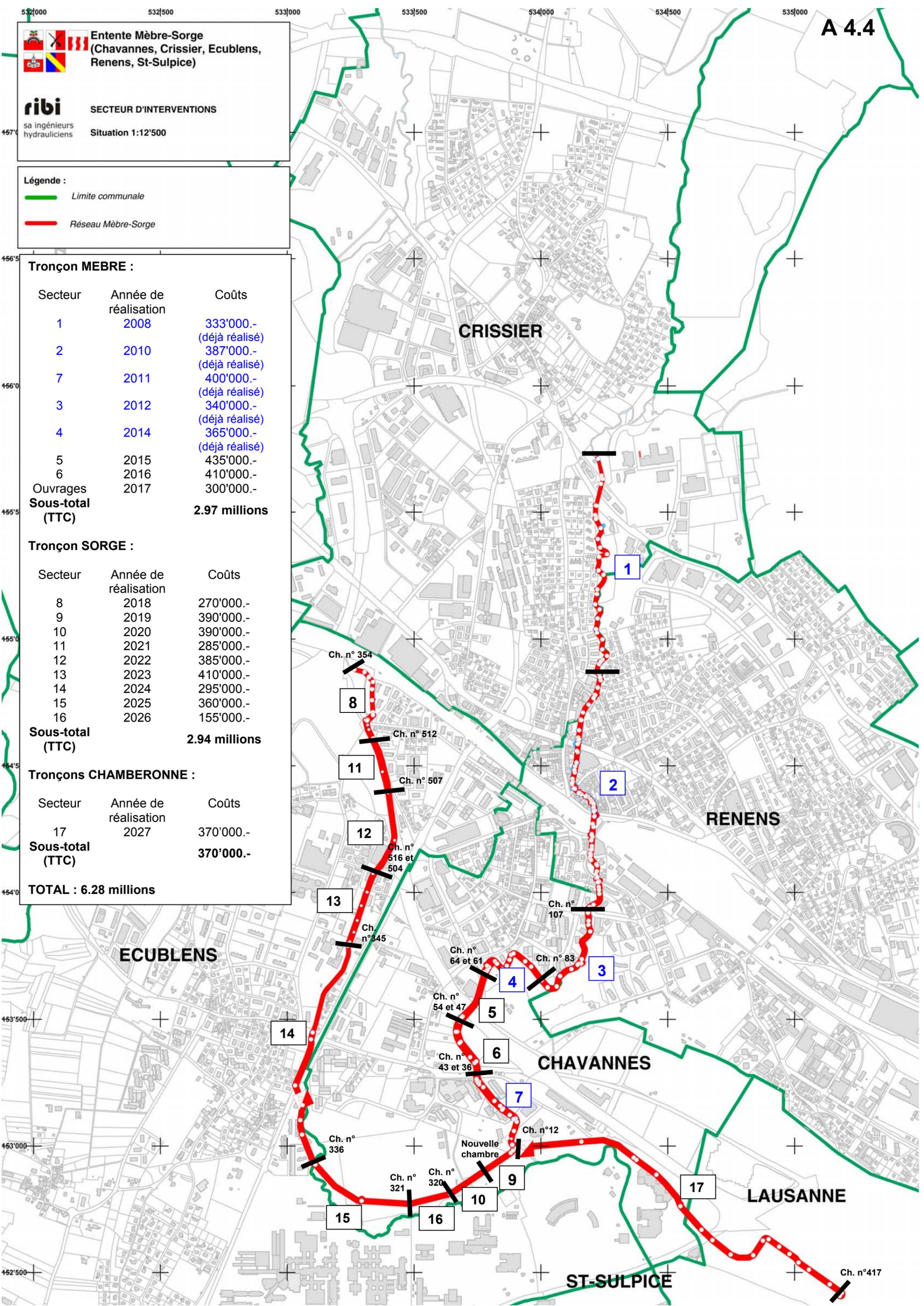
Tronçon SORGE :

| Secteur | Année de réalisation | Coûts |
|-------------------------|----------------------|----------------------|
| 8 | 2018 | 270'000.- |
| 9 | 2019 | 390'000.- |
| 10 | 2020 | 390'000.- |
| 11 | 2021 | 285'000.- |
| 12 | 2022 | 385'000.- |
| 13 | 2023 | 410'000.- |
| 14 | 2024 | 295'000.- |
| 15 | 2025 | 360'000.- |
| 16 | 2026 | 155'000.- |
| Sous-total (TTC) | | 2.94 millions |

Tronçons CHAMBERONNE :

| Secteur | Année de réalisation | Coûts |
|-------------------------|----------------------|------------------|
| 17 | 2027 | 370'000.- |
| Sous-total (TTC) | | 370'000.- |

TOTAL : 6.28 millions



| Compte | Désignation | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2020 | 2022 | 2024 | 2026 | Totaux |
|------------------------------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| | | | | | 2019 | 2021 | 2023 | 2025 | 2027 | |
| 460 | OUVRAGES D'EPURATION | | | | | | | | | |
| 460.5010.106 | Collecteur Mèbre, 1 dégrilleur déversoir - Chavannes-près-Renens Collecteur Sorge, 1 dégrilleur déversoir - Ecublens | | | 329 000 | | | | | | 329 000 |
| 460.5010.205 | Collecteur Mèbre, réhabilitation secteur 5 Chavannes-près-Renens | 504 000 | | | | | | | | 504 000 |
| 460.5010.206 | Collecteur Mèbre, réhabilitation secteur 6 Chavannes-près-Renens | | 479 000 | | | | | | | 479 000 |
| 460.5010.208 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 8 - Ecublens | | | | 339 000 | | | | | 339 000 |
| 460.5010.209 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 9 Chavannes-près-Renens | | | | 459 000 | | | | | 459 000 |
| 460.5010.210 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 10 Chavannes-près-Renens | | | | | 459 000 | | | | 459 000 |
| 460.5010.211 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 11 - Ecublens | | | | | 354 000 | | | | 354 000 |
| 460.5010.212 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 12 - Ecublens | | | | | | 454 000 | | | 454 000 |
| 460.5010.213 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 13 - Ecublens | | | | | | 479 000 | | | 479 000 |
| 460.5010.214 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 14 - Ecublens | | | | | | | 364 000 | | 364 000 |
| 460.5010.215 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 15 Chavannes-près-Renens | | | | | | | 429 000 | | 429 000 |
| 460.5010.216 | Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 16 Chavannes-près-Renens | | | | | | | | 224 000 | 224 000 |
| 460.5010.217 | Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 17 Chavannes-près-Renens | | | | | | | | 439 000 | 439 000 |
| Investissements bruts | | 504 000 | 479 000 | 329 000 | 798 000 | 813 000 | 933 000 | 793 000 | 663 000 | 5 312 000 |